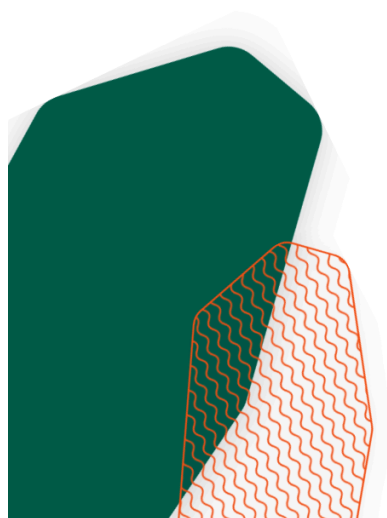


Visites apprenantes de tiers-lieux

à destination des chef.fe.s de projet PVD du 29 et 56

Compte-rendu

17 décembre 2024 à Rostrenen



Cette journée de visites apprenantes était proposée pour inspirer d'autres territoires, découvrir différentes formes de tiers-lieux et diverses manières de fonctionnement et de coopération sur le territoire.

Cette rencontre s'est organisée grâce au soutien de la [Banque des Territoires](#), afin de permettre aux chef.fe.s de projet PVD de s'inspirer et d'échanger sur les tiers-lieux.

Ces visites et discussions permettent de valoriser les expérimentations économiques, sociales et environnementales des tiers-lieux pour redynamiser les territoires. Merci aux lieux accueillants : Nénuphare, l'Espace Kdoret et l'ESJ !

Merci aussi à la Fabrique de Territoire Nénuphare pour la co-organisation de cette journée, à la CCKB et à la Mairie de Rostrenen pour l'accueil dans les locaux et à la présence de Monsieur le Maire pour échanger sur le projet Nénuphare.

Définition des Tiers-Lieux

Le manifeste de Bretagne Tiers-Lieux a été co-écrit avec plusieurs membres et est sorti en janvier 2024. Ce qui en ressort, c'est bien qu'il est impossible de définir les tiers-lieux par leurs activités ou structurations juridiques, il y a trop de cas différents. En revanche, ce qui rassemble les tiers-lieux bretons, ce sont les valeurs qui guident leur projet.

Découvrez [le manifeste des tiers-lieux bretons ici](#)

Quelques chiffres sur les tiers-lieux sont à découvrir dans [le panorama des tiers-lieux bretons ici](#)

L'intérêt des tiers-lieux pour les territoires

Il faut rappeler que les tiers-lieux sont rarement des services publics en tant que tels : bien que 16% d'entre eux hébergent un service public, et 11% sont gérés par une collectivité locale, ce sont d'abord des objets citoyens, parfois revendiqués en alternative à l'action publique classique. Plus de la moitié des tiers-lieux sont en effet impulsés par une association ou un collectif citoyen.

Les tiers-lieux tentent une forme de réponse en mettant le citoyen au cœur du projet, en invitant à la co-production action publique / société civile ([Tiers-lieux : quand les pouvoirs publics s'en mêlent, Horizons Publics hors-série, 2022](#))

Les tiers-lieux répondent donc clairement à des besoins de services de proximité, notamment en zones rurales. Ce sont des outils, une manière de faire, de coopérer sur le territoire qui permettent de prendre du recul et d'innover sur les politiques publiques sociales, culturelles, économiques. Ces ovnis d'intérêt général s'inscrivent dans la recherche de solutions novatrices et collectives pour répondre aux défis économiques, sociaux et environnementaux contemporains. Les tiers-lieux invitent à repenser les politiques publiques, de l'aménagement du territoire à la formation.

Pour visualiser [la cartographie des tiers-lieux bretons, rendez-vous ici](#)

Documentations et ressources

- CR de la rencontre régionale acteurs publics [du 05/03/24 \(bretagnetierslieux.bzh\)](https://bretagnetierslieux.bzh)
- Le [Guide Tiers-Lieux et collectivités - France Tiers-lieux \(francetierslieux.fr\)](https://francetierslieux.fr)
- Présentation [Fabriques de territoire | Agence nationale de la cohésion des territoires \(agence-cohesion-territoires.gouv.fr\)](https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr)
- Exemple d'un tiers-lieu impulsé par une collectivité et reprise par une association à Saint Georges de chesné : [Un pas de plus vers l'environnement : Saint-Georges-de-Chesné inaugure son écogîte \(ouest-france.fr\)](https://ouest-france.fr)

Quelques outils :

- Présentation des accompagnements possibles pour les tiers-lieux privés sur vos territoires : [Accompagner les Tiers-Lieux - Bretagne Tiers-Lieux \(bretagnetierslieux.bzh\)](https://bretagnetierslieux.bzh)
- Page des [ressources sur notre site](#)

Les visites



Présentation de Nénuphare

Ce projet s'inscrit dans le Centre Ouest Bretagne, comptant 5 EPCI. Le territoire de la CCKB est défini comme hyper rural, avec une faible densité de population.

Rostrenen est une centralité pour le territoire, la commune compte 3 000 habitants. Deux autres communes sont investies dans le projet de tiers-lieu : Lescouët Gouarec et Kergrist Moëlou.

Le territoire a plusieurs atouts comme le fort maillage associatif et une grande présence d'emplois ESS. Il y a actuellement une réelle évolution démographique depuis 2020, qui chamboule les enjeux du territoire (logements, services, mobilité...).

Ici la compétence tiers-lieu est volontairement portée par la communauté de communes (CCKB). Le portage est réalisé par la comcom car cela répond à des besoins de territoire pour rapprocher les habitant.e.s, apporter des services et pour valoriser les énergies, les valoriser, les mutualiser et faire rayonner le Kreiz Breizh.

L'idée est de développer un tiers-lieu multi-sites, pouvant rayonner sur l'ensemble du territoire. Aujourd'hui trois espaces sont identifiés :

> Le lieu Nénuphare de Rostrenen qui se trouve dans l'ancienne mairie, avec des espaces de travail, de formation et d'accès numériques, ouverture prévue en 2025 .

> La maison des habitants à Lescouët Gouarec, qui a repris l'ancien bar de la commune, fermé depuis 40 ans, ouvert depuis 2023.

> Un espace de coworking et accueil d'associations à Kergrist Moëlou, ouverture prévue en 2025.

Chaque commune est respectivement propriétaire du bâtiment de sa localité, elle réalise les travaux, et les investissements.

Toutes les décisions sont prises en collectif, chaque commune participe à la réflexion de ce projet multi-sites en pensant aux demandes et besoins du territoire dans son ensemble.

Aujourd'hui, l'enjeu est de clarifier le mode de gouvernance, de prise de décision et d'implication des parties prenantes pour ce tiers-lieu, ainsi que son modèle économique pour pérenniser chacun des sites.

A ce stade, le financement Fabrique de Territoire (ANCT), obtenu grâce à un travail collectif entre plusieurs sites et acteurs du territoire, a permis au projet Nénuphare de travailler un projet commun pour candidater à Deffinov (Région). Avec l'obtention de l'AAP Deffinov, un consortium de lieux (Nénuphare, ESJ, Kdoret) travaillent aujourd'hui sur la formation à travers divers sujets : l'alimentation, le numérique responsable, ou encore, l'entrepreneuriat.

> Découvrez plus de détails sur l'organisation de ce projet et ses financements [sur ce diaporama de présentation ici](#).

Focus sur le Nénuphare de Rostrenen :

Le lieu de Rostrenen est en étroite collaboration avec les autres structures de la commune, comme la médiathèque, qui est volontaire pour travailler sur la cohésion sociale et culturelle avec le tiers-lieu. La mairie souhaiterait aussi soutenir diverses initiatives, notamment sur des domaines peu présents sur le territoire (science, arts de rue...).

Avec 850 000 euros de travaux, l'important est aujourd'hui de travailler aussi sur la pérennité du projet et notamment, sur l'implication des habitant.e.s après les travaux. Il s'agit de créer une communauté d'acteurs investis dans le lieu, qui participent et s'engagent dans son animation. Pour cela, il est clairement identifié qu'un poste de facilitation du lieu doit être créé, le projet est en cours de structuration sur son futur fonctionnement et modèle économique.



Présentation Espace Kdoret

L'Espace Kdoret est un lieu partagé, une coopérative et une alternative économique et solidaire qui s'inscrit dans une logique de transition sociale et écologique.

Le projet est issu d'un collectif d'habitant.e.s situé.e.s, depuis fin 2019, dans un ancien magasin de vêtements tenu par la famille Cadoret.

Une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) « Gens de La Fontaine » a ensuite été créée, en février 2020, afin de gérer efficacement et de façon durable l'espace Kdoret.

La maison accueille aujourd'hui plusieurs structures et est gérée par la SCIC Gens de la Fontaine, pour et par les habitant.e.s.

L'association Kdoret, en lien étroit avec d'autres associations et intervenant.e.s, s'occupe en grande partie de la coordination et la programmation des ateliers, animations et événements qui se passent dans ce lieu. Et au cœur de celui-ci, c'est une ruche de gens motivés qui se rassemblent pour créer un lieu de tous les possibles : expérimentation, transmission, coopération et revitalisation sont les valeurs partagées par ce collectif.



Présentation ESJ

Partout en France, des espaces services jeunesse sont créés pour proposer un égal accès aux différents services sur tout le territoire dans les domaines de l'éducation, de la formation et de la jeunesse.

A Rostrenen, l'espace a été conçu avec des jeunes, des moins jeunes et des structures du territoire, ce lieu est au service des jeunes et de ceux qui les accompagnent. L'aménagement a été testé, puis modifié en fonction des demandes et usages des jeunes du territoire.

C'est une zone d'expérimentation, un espace en (R)évolution, appropriable, partagé, un espace de vie...

Le lieu accueille aussi plusieurs associations ou autres acteurs du territoire selon les besoins et va aussi hors les murs pour présenter le lieu ou intervenir sur les enjeux jeunesse.

Aujourd'hui l'espace est approprié par divers petits groupes qui y trouvent un espace entre la maison et l'école, sans cadres et obligations, leur permettant de jouer, de se retrouver entre amis, de ne rien faire, etc. L'enjeu est aujourd'hui de développer l'appropriation du lieu par les jeunes du territoire, et de favoriser leur engagement dans l'espace, de se sentir légitime à proposer et à organiser des événements, actions, etc.



Retour sur les échanges avec Guillaume Robic, Maire de Rostrenen

Comment fonctionnez-vous avec les autres communes du projet ?

Il y a eu une première candidature à Fabrique de Territoire en solitaire non retenue car il n'y avait pas d'ampleur, pas de projet (juste sur le coworking), et elle portait seulement sur l'investissement. Ensuite, nous avons fait le choix d'y aller à trois communes, avec chacune un projet, mais une dynamique commune (voir le Kreiz Breizh comme une grande ville avec 23 quartiers). Le projet commun s'est intégré dans cette dynamique et a été construit en commun avec les trois communes (On parle d'1 tiers-lieu avec différents pôles, et non pas un réseau de tiers-lieux). Il y a une bonne

entente entre les communes et nous avons conscience que ça fonctionnerait moins bien si chacun était de son côté.

Y a-t-il eu un gros renouvellement au niveau des élus en 2020 ? Dans nos territoires on peut avoir une « guerre de clocher » --> est-ce que cette dynamique collective s'est installée parce que les équipes municipales ont changé complètement ?

Moitié moitié, certain-es élu-es étaient là avant, d'autres sont arrivé-es en 2020. Mais il y a une dynamique de collaboration qui s'installe, un changement de paradigme (faire sans c'est absurde, non durable et pas pertinent du point de vue de la population).

Nous avons fait le choix de voir les projets par l'angle de la cohésion sociale et donc du point de vue des destinataires et on arrête, de fait, de se poser la question de qui paye le moindre euro.

Y a-t-il une dynamique de mutualisation à l'échelle de l'intercommunalité sur les services publics ? Plui-H ?

Plutôt de la coopération (si qq fait, l'autre ne fait pas) que de la mutualisation. La compétence du Plui-H est une compétence transférée de la commune à l'intercommunalité, donc ça veut dire qu'il y a une confiance entre les deux.

Qu'est ce que ce projet de tiers-lieu a changé dans votre façon de travailler en interne ?

Une salle de la mairie a été mise à disposition des agents de la CCKB comme un bureau "tiers lieux et culture".

Exemple de l'ESJ : il y a une coopération, une dynamique qui infuse des tiers-lieux vers la collectivité. D'autres manières de faire, de travailler sont identifiées et testées.

Concernant votre surcharge de travail ?

Avant, un projet municipal se jugeait à l'investissement. Aujourd'hui c'est surtout faire vivre le territoire qui est important (fonctionnement). Aujourd'hui avec la réduction des budgets c'est plus compliqué de supprimer un poste plutôt qu'un bâtiment, donc si c'est un projet co-porté c'est plus stable.

Il y a une transformation des intercommunalités « de construction » à des intercommunalités « de services ». Si tous les services publics pouvaient devenir des tiers-lieux ça serait super.

Quels choix ont été faits en termes de gouvernance ?

Les différentes possibilités étaient :

- un portage communautaire entièrement, avec partage des produits entre tout le monde ;
- stimuler la création d'une association puis mise à dispo des lieux avec convention (mais s'il y avait un projet, il y aurait déjà une association créée) ;
- un portage municipal (avec une simple mise en commun) ;
- une structure tierce qui permette de gérer de façon mutualisée avec différents acteurs à la fois l'investissement et le fonctionnement (collectivités parties prenantes mais non gestionnaires), en faisant attention à la méfiance qu'il peut y avoir entre les mouvements citoyens et les collectivités.

Exemple de Deffinov qui permet à certains tiers-lieux comme Kdoret de se structurer sans porter atteinte à leur identité. On ne peut pas s'appuyer sur le bénévolat pour remplacer le service public.

Quid de la structure qui portera Nénuphare ?

On va se faire accompagner par un acteur tiers pour décider de tout ça.

Ajout d'autres sites ?

Oui, quand on aura calé la gouvernance, avec un fonctionnement établi pour proposer du concret aux communes supplémentaires. Théoriquement le fonctionnement doit être agile et duplicable.

Des outils de communication ?

Pour les communautés de communes, le premier marqueur c'est le ramassage des déchets, on nous

connaît pour ça. L'idée ici est de mutualiser la communication et de dire : « site Nénuphare de Rostrenen » et pas « ROSTRENEN avec un petit Nénuphare ».

Pas de crainte d'effacer la présence de l'intercommunalité ?

Ce n'est pas toujours une mauvaise chose que l'intercommunalité s'efface. Le territoire porte les collectivités autant que l'inverse ! Il faut parfois savoir reculer pour que ça marche.

Tour de table final

- ❖ Les tiers-lieux sont de véritables outils pour penser les politiques publiques de demain.
- ❖ Ils permettent de déployer des services sur mesure sur les territoires.
- ❖ Ils favorisent l'accueil de divers publics.
- ❖ C'est bien la culture du territoire qui permet l'énergie des tiers-lieux.
- ❖ C'était une journée rafraîchissante.
- ❖ On peut aussi faire avec peu.
- ❖ Il faut se sentir autorisé à proposer, imaginer une autre culture de travail, penser à de nouveaux modes de projets.
- ❖ Cette journée a mis en avant le lien entre divers projets de tiers-lieux, les connexions possibles. L'importance d'un discours commun à travailler pour coopérer.
- ❖ Les visites ont valorisé des projets et initiatives en centre Bretagne.
- ❖ Cela a permis d'identifier des projets sur nos territoires qui se révèlent être des tiers-lieux.

Les participant.e.s ont également souligné l'intérêt de continuer ces échanges. Après les visites apprenantes, il serait pertinent de continuer sur de l'échange de pratiques, plus en détails entre pairs, via des codev par exemple. Mais aussi de proposer ce même type de journées à des élu.e.s.

N'hésitez pas à préciser vos envies et suites à donner à ces visites dans le [formulaire d'évaluation](#) de cette journée !

Partagez notre [post LinkedIn ici](#) :)